



Association des propriétaires du lac Deligny

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 9 juillet 2017
À Mandeville à la salle municipale de 9h00 à 11 heures

PRÉSENCES:

17 personnes

Mot de bienvenue

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour

M. Daniel Cossement ouvre la 10^{ième} assemblée de l'association en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Constatation du quorum
4. Propositions de l'assemblée
5. Présentation des membres du conseil d'administration
6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2016
8. Rapport du président : bilan des activités
9. Résultats 2016 sur la qualité de l'eau et projet d'herbier
10. Concours Drapeau et slogan
11. Résultats financiers 2016-2017 et rapport du vérificateur
12. Prévisions budgétaires 2017-2018
13. Élections :
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Postes à combler
 - c) Élections et annonce des résultats
14. Varia
15. Mot de la fin
16. Levée de l'assemblée

Après lecture de l'ordre du jour, le président demande si des variés sont souhaités. Un varia sur l'épandage d'insecticide est ajouté.

Adoption de l'ordre du jour proposée par Mme Marie Sauvé et appuyée par M. Jean-Denis Lacourse.

2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

M. Daniel Cossement confirme la régularité de l'avis de convocation par un envoi postal à la fin mai 2017.

Adoption de la régularité de l'avis de convocation par M. François Larivière, appuyée par M. Jean-Guy Prescott.

3. Constatation du quorum

Pour qu'il y ait quorum, il doit y avoir une présence minimale de 10% des membres. Actuellement, nous en comptons 30 dont 17 présents.

Adoption de la constatation du quorum proposée par Mme Johanne Pelletier, appuyée par M. Louis Gingras.

4. Propositions de l'assemblée

Il n'y a pas de proposition de l'assemblée.

5. Présentation des membres du conseil d'administration

M. Daniel Cossement présente les membres du conseil d'administration et précise leur rôle au sein du groupe.

6. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Mme Johanne Pelletier propose M. Daniel Cossement comme président d'assemblée : cette proposition est appuyée par M. Normand Girard.

Mme Johanne Pelletier propose Mme Marie-Nicole Gosselin comme secrétaire, appuyée par M. Jean-Denis Lacourse.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle générale de 2017

Mme Johanne Pelletier explique que l'exécutif a commis une erreur de procédure l'année dernière : le poste devenu libre par la démission de M. Pierre-Paul Roy ne devait pas faire l'objet d'une élection par l'assemblée générale selon les règlements de l'association. Lors d'une démission, il revient aux membres de l'exécutif de choisir un(e) remplaçant(e) pour le reste du mandat. Maryse Hurtubise, élue lors de la réunion annuelle de 2016, a donc occupé ce poste vacant pour une durée d'un an. Trois postes sont donc en réélection au sein du conseil cette année.

La lecture du procès-verbal est ensuite faite par la secrétaire, Mme Marie-Nicole Gosselin.

Il est proposé par M. Jean-Denis Lacourse et appuyé par Normand Girard d'adopter ce procès-verbal en tenant compte de l'explication de Mme Johanne Pelletier.

8. Rapport du président : bilan des activités

M. Daniel Cossement présente les activités de l'exécutif en 2016-2017.

- Quatre réunions de l'exécutif au cours de la dernière année ;
- Conception et rédaction de deux Delignois ;
- Prise d'échantillons d'eau à des fins d'analyse ;
- Mise sur pied du projet d'un herbier ;
- Organisation du concours drapeau avec slogan ;
- Participation à deux réunions du RAME ;
- Préparation de l'assemblée annuelle.

9. Résultats 2016 sur la qualité de l'eau et projet d'herbier

M. Daniel Cossement informe l'assemblée que des tests de transparence de l'eau ont été effectués à 7 reprises l'été dernier et montrent qu'elle se situe à environ 4,5 mètres de profondeur pour le lac Deligny. Trois prélèvements, soit en juin, juillet et août, montrent un taux de phosphore de 5,5. Ces prélèvements fournissent aussi des données sur la chlorophylle A (3,1/litre) et les carbones dissous. Il résume qu'il y a eu une légère augmentation du phosphore, mais qu'il n'y a aucune dégradation de la qualité de l'eau du lac. La compagnie Environex et RSVL nous fournissent ces résultats. Le ruisseau Prescott reste toujours un endroit problématique du lac, là où les résultats indiquent une qualité de l'eau passable.

Quant au projet d'herbier, M. Cossement présente à l'aide de cartes les endroits où les plantes prolifèrent. Il suggère de diviser le lac en quatre zones et chacune serait examinée année après année. Un portrait complet pourrait être ainsi obtenu cinq ans plus tard. Pour accomplir ce travail d'observation, l'achat d'un aquascope a été fait. De plus, à l'aide de photos, les principales plantes aquatiques du lac sont présentées pour permettre une identification plus précise.

10. Concours Drapeau et slogan

M. Robert Grégoire présente le logo gagnant avec le slogan. Les personnes gagnantes sont M. Jean-Denis Lacourse pour le slogan et Mme Ghislaine Hotte et M. Normand Girard, pour le logo. Un chèque de \$50 a été remis dans chacune des catégories. Mme Hotte et M. Girard ont remis leur prix à Mme Nancy Rodrigue qui avait conçu la représentation du lac il y a quelques années.

Quant à la confection d'un drapeau, M. Grégoire présente les prix fournis par la compagnie Marjolaine Robichaud. Le prix unitaire serait de \$50 incluant les taxes. M. Grégoire s'informe du nombre de personnes intéressées par un tel achat. Une dizaine de personnes se disent prêtes à payer ce prix. Un sondage dans le prochain Delignois permettra de préciser le nombre de personnes intéressées et l'exécutif s'engage à s'informer auprès de l'Association du lac Mandeville du coût de leur drapeau. Ainsi, de nouveaux fournisseurs seront approchés.

11. Résultats financiers 2016-2017 et rapport du vérificateur

M. Louis Gingras présente les états financiers de l'association pour l'année 2016-2017. Dans les revenus, \$750 proviennent des commanditaires, \$825, des cotisations annuelles des membres et un montant de \$427.71 provient de la Municipalité pour le remboursement des frais d'analyse de l'eau.

En fin d'année, un montant de \$8262.85, représentant un déficit d'opération de \$678, était en caisse. Comme le total des dépenses dépasse celui des revenus, l'exécutif s'engage à réfléchir à cette situation en suggérant l'année prochaine à l'assemblée divers scénarios comme l'augmentation des cotisations. On ne peut compter uniquement sur le soutien financier des commanditaires.

M. Normand Girard confirme avoir vérifié les états financiers et l'adoption est proposée par M. Jean-Guy Prescott et appuyée par M. Jean-Denis Lacourse.

M. Cossement valide auprès de M. Normand Girard s'il est intéressé à poursuivre son mandat et la réponse est positive. Il demande aussi si d'autres personnes sont intéressées à être vérificateur pour l'année à venir. Personne ne manifeste d'intérêt. Il est proposé par M.

Jean-Denis Lacourse et appuyé par Mme Marie-Nicole Gosselin de nommer M. Girard vérificateur pour l'année 2017-2018.

12. Prévisions budgétaires 2017-2018

M. Louis Gingras les présente à l'aide d'un tableau : les revenus prévus seront d'environ \$1925 et les dépenses, de \$2871. Il y aura donc encore une fois un écart entre les revenus et les dépenses. Mme Monique Prescott suggère de présenter les états financiers et les prévisions budgétaires dans le prochain Delignois pour que tous puissent être informés de la situation. Cette proposition est acceptée par l'exécutif. L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Mme Maryse Hurtubise et appuyée par M. Marc Rinfret.

13. Élections

a) Nomination d'un(e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élections

Mme Johanne Pelletier propose M. Jean-Guy Prescott comme président. Cette proposition est appuyée par M. Louis Gingras.

Mme Pelletier propose Mme Monique Prescott comme secrétaire, appuyée par M. Normand Girard.

b) Postes à combler

Trois postes viennent à échéance cette année.

c) Élections et annonce des résultats

M. Prescott demande aux personnes dont le mandat est venu à échéance, soit Mmes Gosselin et Hurtubise et M. Daniel Cossement, s'ils désirent continuer leur travail. Tous trois désirent rester au sein du conseil. M. Rodrigue Genois propose la nomination de ces trois personnes et il est appuyé par M. François Larivière. Aucune autre candidature n'est présentée ; alors, leur mandat est renouvelé.

14. Varia

M. Louis Gingras présente un message provenant de MM. Gilles et Pierre Coutu où il est question de la possibilité de répandre un produit non toxique afin d'éliminer les moustiques. Comme ce sujet a fait l'objet d'un référendum, organisé par la municipalité, fort houleux il y a 3 ans, selon M. Jean-Denis Lacourse, il serait surprenant que celle-ci accepte d'en organiser un autre. Cependant, l'exécutif rencontrera les exécutifs des lacs Mandeville et Long pour discuter de la question. Une lettre sera aussi envoyée à la Municipalité pour leur rappeler notre intérêt à ce qu'une telle décision soit prise (demande formulée par M. Normand Girard et appuyée par Mme Marie Sauvé).

M. Rodrigue félicite les membres de l'exécutif pour les Delignois et ses articles jugés très intéressants.

15. Mot de la fin

M. Robert Grégoire rappelle l'existence du site Web et de la page Facebook de l'association. Les logos des commanditaires sont affichés. On remarque de nouveaux commanditaires dont le député M. André Villeneuve, le vignoble St-Gabriel, les notaires Coutu et Comtois et l'Hôtel St-Charles.

M. Daniel Cossement invite les gens à lire un article de La Presse sur la nouvelle plante zombie qui envahit les lacs du Québec. Mme Monique Prescott mentionne que des bateaux appartenant à des invités du lac ne sont pas lavés avant d'être mis à l'eau. L'exécutif

s'engage à rappeler dans un prochain Delignois la nécessité de le faire. De plus, elle s'interroge de la présence accrue de bois morts sur le rivage; M.Cossement pense que ce fait pourrait s'expliquer par la poussée de la glace.

16. Levée de l'assemblée

Mme Marie-Nicole Gosselin indique la fin de l'assemblée. À 11 heures, il est proposé par M. Normand Girard et appuyé par M. François Larivière et unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Président
M. Daniel Cossement

Secrétaire,
Mme Marie-Nicole Gosselin

